

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera continué, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Les fêtes du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.—La paroisse de St-Léon, dans la Province de Manitoba, au point de vue agricole, de l'industrie laitière et de l'élevage du bétail.—Contribution au tableau St Jean-Baptiste qui doit être placé dans la grotte même de Saint Jean-Baptiste en Terre Sainte, par les Canadiens-français.

Causerie Agricole : Culture du blé (Suite).—Soins à donner au blé pendant sa végétation : 1o. le rigolage ; 2o. le roulage ; 3o. saupoudrement du blé ; 4o. sarcler les blés ; 5o. le hersage.—Moisson de blés.

Sujets divers : Discours de M. S. Lesage, député-ministre de l'agriculture de la Province de Québec, traitant du " Livre de généalogie et Livre d'or de la race bovine canadienne. " —Le poulailler : Précautions à prendre pour engraisser les volailles et leur préparation pour la cuisine.

Choses et autres : Expositions agricoles et industrielles qui seront tenues dans la Puissance du Canada, dans le cours de septembre courant.—Effet de l'eau bouillante sur le verre et la porcelaine.—Dilatation du lait que l'on fait bouillir.

Recettes : Vin de prunes.—Vin de raisin.—Bière économique.

Avis à nos lecteurs.—Le présent numéro de la Gazette des Campagnes, quoique portant la date du 8 septembre a été imprimé et mis à la poste lundi le 5 septembre, afin de nous permettre d'assister à l'Exposition Provinciale et de prendre part à l'excursion des membres de la " Presse associée de la Province de Québec, " de Québec au Lac St-Jean. Nous serons de retour à Ste Anne, mercredi le 14 septembre.

EN VENTE AU BUREAU DE LA " GAZETTE DES CAMPAGNES "

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

" Le mouton, " traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écor., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Les fêtes du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.—Nous lisons dans les *Annales Catholiques* que les fêtes du Jubilé sacerdotal seront célébrées par l'affluence des pèlerins de tous les pays. La France catholique ouvrira la marche par son grand pèlerinage des cercles ouvriers qui arrivera à Rome au commencement d'octobre, sous la conduite du cardinal archevêque de Rennes. Enfin, les fêtes jubilaires resplendiront de tout leur éclat dans les cérémonies solennelles de canonisation et de béatification qui auront lieu dans la vaste salle superposée au vestibule de la Basilique vaticane.

Le 4 août dernier, Léon XIII a accordé une audience très longue au Comité des fêtes du Jubilé Sacerdotal, présidé par M. le commandant Acquaderni. Le Saint-Père a vivement loué le dévouement et le zèle du comité dans l'organisation des manifestations d'amour et d'attachement envers la Chair de Saint-Pierre et le successeur du prince des apôtres. Sa Sainteté a fait voir aux personnes du Comité quelques cadeaux princiers qui lui sont déjà arrivés, et entre autre la mitre précieuse récemment envoyée par l'empereur d'Allemagne.

St-Léon, dans la Province de Manitoba.—M. L. M. Barré, professeur de l'industrie laitière dans la Province de Manitoba, fournit au journal *Le Manitoba* les détails suivants, touchant cette nouvelle paroisse canadienne :

" J'ai visité la jolie paroisse de Saint-Léon et la fromagerie récemment établie par M. Labossière. Saint-Léon offre assurément de grands avantages à la culture. Les terres sont très fertiles et peuvent être achetées à très bas prix. On y trouve du bois en abondance, car tous les enclos sont faits en perche comme dans la Province de Québec ; il suffit de creuser quelques pieds pour y trouver de l'eau en abondance, et de la meilleure qualité. Les pâturages sont luxuriants, et le foin y abonde. En somme il y a là tout ce qu'il faut

pour pratiquer une culture variée, y compris l'élevage du bétail et l'exploitation laitière.

" L'établissement de la fromagerie va donner un nouvel essor à l'agriculture et être une source de profits abondants et sûrs pour les cultivateurs. Le lait qu'on y apporte est de bonne qualité et, en grande partie, exempt de défauts que l'on constate généralement à cette saison de l'année. La porosité du fromage provenant d'un excès de matières aqueuses dans l'herbe, ou dans la mauvaise eau en été, est presque inconnue à la fromagerie de Saint-Léon. C'est le second de ce genre dans les paroisses canadiennes du Manitoba, et nous lui souhaitons tout le succès possible.

Contribution au Tableau de St-Jean-Baptiste

| | |
|--|----------|
| Reçu précédemment..... | \$522.53 |
| M. Auréus Ducharme, S. Rémi de Tingwick..... | .50 |
| Une enfant de Marie..... | .25 |
| De Bécancour..... | .50 |
| Rév. C. Richard, curé de Ste Sophie d'Halifax..... | 5.00 |

\$528.78

En tout \$528.78; évidemment c'est un coup manqué.

Comment avec cette somme produire une œuvre originale de quelque valeur, y joindre un cadre convenable, expédier le tout en Terre-Sainte, et de plus, donner à chaque souscripteur de \$1 une photographie du tableau, bénite dans la grotte même de St-Jean-Baptiste? La chose est absolument impossible.

Je m'étais figuré qu'en faisant un appel au peuple Canadien, approuvé par l'autorité ecclésiastique, en faveur du saint Patron de notre nationalité, on allait faire écho de toutes parts, et que chacun allait s'empresser d'envoyer son obole. Il fallait si peu de chose; un quart de centin par tête, j'en avais de reste. Mais je n'ai pas tardé à reconnaître que ma voix demeurerait à peu près sans écho. Que faire alors, abandonner le projet? Mais j'avais reçu de si généreuses contributions de certains quartiers, comment restituer le produit de collectes recueillies par de minimes sommes? Force me fut donc de renouveler mes appels et d'insister davantage. Mais aujourd'hui, à bout d'efforts, je reconnais que c'est une affaire manquée, que le projet ne peut être exécuté tel que conçu d'abord. Voici donc la détermination à laquelle j'en suis venu:

Le tableau sera fait, plus simple que primitivement tracé; le cadre sera supprimé, et les photographies seront réduites à la grandeur des cartes de visite ordinaires.

Mais me voici en face d'un nouvel embarras non moins pénible. Comment aller mettre au bas de ce tableau: LES CANADIENS-FRANÇAIS AU PATRON DE LEUR NATIONALITÉ; cette offrande incomplète, si mesquine, si peu remarquable (sans cadre) ne serait-elle pas compromettante pour notre honneur national? Ne ferais-je pas mieux de mettre au bas: Offrande de quelques Canadiens-français. Je désirerais beaucoup avoir à ce sujet l'opinion de certains contributeurs ou autres.

Le tableau est en voie d'exécution et pourra être confié au pèlerinage qui doit partir pour les Lieux-Saints, vers la fin de novembre prochain.

J'ai tout lieu de croire que le puissant protecteur de notre nationalité me tiendra compte de mes efforts et saura aussi récompenser la générosité de ceux qui ont voulu l'honorer par leurs contributions. Oh! si on voulait comprendre la chose, il serait encore temps de trouver une issue aux embarras que je viens de signaler. Si l'on voulait se montrer aussi empressé de contribuer à cette bonne œuvre qu'on le fait pour satisfaire sa curiosité ou ses plaisirs, il ne serait pas nécessaire de faire appel à toute la nation pour cette fin; une seule ville, une seule bourgade suffirait pour atteindre le but.

Que messieurs les curés, puisqu'il s'agit d'une œuvre religieuse, recommandent donc l'affaire à leurs ouailles, s'ils ne l'ont déjà fait; \$4 par paroisse suffiraient pour faire atteindre le but. Et qu'est ce que \$4 pour une paroisse?

Donnons-nous tous la main pour honorer notre Saint Patron, et nous nous assurerons sa puissante protection pour demeurer toujours catholiques sincères et véritables Canadiens, enfants de St-Jean-Baptiste.

L'abbé PROVANCHER.

Cap Rouge, 30 août 1887.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ (Suite).

Soins à donner au blé pendant sa végétation.—Si l'on veut avoir de bonnes récoltes, il faut soigner ses cultures, de même que si l'on veut avoir de bons produits de nos animaux il est nécessaire de les bien nourrir.

Comme le blé est une plante importante dans nos cultures, il faut lui donner tous les soins qu'il exige. En voici les principaux:

1o. *Le rigolage*—Le blé aime à trouver dans le sol sur lequel il végète, une humidité constante; mais une humidité trop forte lui est préjudiciable, ses produits sont nuis lorsqu'il est noyé par l'eau. Pour avoir un bon produit il faut donc donner à l'eau un écoulement prompt et facile: pour cela on fait des rigoles dans les parties les plus basses du champ, et l'on fait déboucher ces rigoles dans des fossés.

La manière d'exécuter les rigoles est très-facile et très-prompte. On passe une charrue à deux versoirs dans le terrain qui devra occuper la rigolle, puis on la recharge à la pelle en lui conservant une pente suffisante. Tous les cultivateurs reconnaissent la nécessité des rigoles, et tous les exécutent avec assez de soins; mais on commet généralement une grande faute dans ce genre d'opérations. En faisant ces rigoles, la terre qu'on en retire reste généralement sur le bord de ces dernières, elle bouche les raies et s'oppose par conséquent à l'écoulement de l'eau, dans un temps de pluie; il se forme ainsi des petits laacs à l'embouchure de chaque raie, et le produit du blé est nul. Le cultivateur intelligent fera autrement, car il répandra la terre provenant du creusement des rigoles, régulièrement sur la planche voisine et de cette manière l'embouchure des raies sera tenue parfaitement vide.

2o. *Le roulage*.—Cette opération doit surtout se faire à l'égard des blés d'automne. Lorsqu'arrive le

printemps, la terre s'est soulevée sous l'influence des gelées et des dégels, puis s'est affaissée; dans ces conditions, les racines exposées à l'air et au soleil finissent par périr. Il est donc nécessaire de rouler pour remettre les plantes en contact avec la terre; de cette manière elles continueront à végéter avec vigueur et les intempéries ne leur feront pas tort. Ce travail s'exécute avec un rouleau, un homme et un cheval. On peut rouler vingt arpents par jour.

30. *Saupoudrement du blé.*—Dans les sols très riches le blé est exposé à verser, c'est-à-dire à verser sur le sol et à y pourrir. Cette tendance du blé à verser est due à sa paille qui est trop faible et que le moindre vent brise.

Pour empêcher le versement du blé, il suffit de lui accorder une nourriture capable de donner plus de force à sa paille. C'est pour cela que l'on saupoudre les blés faibles avec de la suie, de la cendre ou de la chaux, parce que ces trois substances ont pour effet particulier de rendre la paille moins flexible. Mais le saupoudrement n'aura de bons effets que si l'on l'exécute en temps convenable, c'est-à-dire avant le versement. La cendre, la suie ou la chaux jetés sur des blés versés ne les feront pas revenir, mais elles peuvent empêcher les tiges de verser.

40. *Sarcler les blés.*—Assez souvent, trop souvent même, les blés sont infestés de mauvaises herbes. Or toute mauvaise herbe se nourrit au dépens des engrais que nous avons mis pour le blé, par conséquent, cette mauvaise plante ôte au bon grain une partie de sa nourriture, puis lui enlève la place qu'il devrait occuper, elle diminue le produit du blé. Les mauvaises herbes qui poussent dans un champ sont donc une perte pour le cultivateur, et il doit les faire disparaître avec un soin scrupuleux.

Le sarclage des blés n'est pas très facile, et véritablement il ne peut se faire qu'en arrachant les mauvaises herbes à la main: ce qui est une opération longue; mais comme elle est absolument nécessaire, il ne faut pas la mettre de côté.

On doit donc arracher à la main toutes les mauvaises herbes qui atteignent une certaine hauteur, comme les chardons, les gratterons, le séneçon, la chicorée, la nielle des champs (couronne des blés), la mélampyre (queue de renard ou *cow wheat*), la moutarde, etc. Mais il est inutile d'arracher le chien-dent et les marguerites, parce que ces plantes poussent à mesure qu'on les arrache. On ne détruit ces plantes que par la jachère. On laboure la terre deux ou trois fois dans le cours de l'été, en séparant chaque labour par un hersage énergique afin d'exposer les racines de ces plantes aux rayons du soleil et par là les faire périr.

50. *Le hersage.*—Pendant le temps de la végétation il survient assez fréquemment des pluies suivies d'un soleil ardent, et alors il se forme à la surface du sol une croûte très dure qui emprisonne le collet des plantes et fait par conséquent languir leur végétation. Pour donner de l'essor aux plantes, il faut briser cette croûte; pour cela on fait un hersage énergique avec une forte herse. Par ce travail, il est bien vrai que quelques plantes de blé seront arrachées par la herse; mais ceux qui resteront végèteront avec tant de rapidité qu'ils combleront bientôt les vides faits par le hersage.

Moisson des blés.—Le temps de la moisson des blés est l'époque la plus importante pour le cultivateur, puisque c'est alors qu'il doit recueillir le fruit de ses travaux précédents. Pour faire ce travail avec avantage, il doit préalablement avoir pris toutes ses précautions afin de n'éprouver aucun retard pendant le temps de la moisson; il doit avoir mis en bon ordre tout l'outillage nécessaire à ce travail et avoir engagé la main-d'œuvre requise aux différentes opérations de la moisson afin qu'elle soit faite à temps et dans de bonnes conditions.

La maturation des grains se fait toujours avec rapidité, et si le cultivateur ne se presse de les récolter et de les mettre à l'abri, il s'exposera à des pertes énormes et souvent irrémédiables, parce que les pertes que l'on éprouve empêchent de se livrer à des améliorations nécessaires pour la bonne tenue d'une ferme. Manquer à ces précautions est souvent la cause d'une gêne de plusieurs années.

Dans les années défavorables, on perd, pendant la moisson, tout près d'un quart du produit et quelquefois au delà. Malheureusement la saison pendant laquelle la moisson des grains doit se faire est si souvent pluvieuse que l'on perd, bien malgré soi, un temps considérable, comme la chose est arrivée cette année pour la fenaison dans nos localités, qui a forcé nombre de cultivateurs à faucher leur foin dans un état trop avancé de maturité. Néanmoins tous les cultivateurs n'ont pas souffert de cet état de choses à un égal degré. Ceux qui étaient préparés à ces éventualités, ont récolté leur foin en bonne condition.

Le cultivateur soigneux, qui sait toujours tirer avantage de tout et qui est scrupuleux sur la perte du temps, trouve toujours moyen de récolter ses grains et de les mettre à l'abri en bon état, tandis que les voisins voient leurs produits se gaspiller sur le champ; il y en a de même parmi ces derniers, qui poussent tellement loin leur négligence et leur peu de souci pour la bonne culture qu'assez souvent une partie de leur récolte de grain reste sous la neige, et ils crient bien fort que l'agriculture ne paie pas! Ces faits sont à notre connaissance personnelle.

Les cultivateurs soigneux ne font aucune perte, et ils se trouvent très-bien de leur culture. Pour cela, ils adoptent et mettent en pratique un moyen facile. Ils considèrent chaque jour de beau temps comme devant être suivi d'une journée de mauvais temps. "Aujourd'hui il fait beau, disent-ils, et demain il fera mauvais, serrons le grain sec, mettons en quintaux celui qui ne l'est pas, et n'abattons pas plus de tiges qu'il ne faut." Mais en même temps ils sont soigneux; partout et en toutes choses ils ne laissent rien au hasard. Tout est prévu longtemps à l'avance. Ils ont engagé le nombre de mains nécessaire aux différents travaux de la moisson; ils ont calculé l'étendue de grains qu'ils ont à récolter, ils y mettent des bras suffisants, mais pas plus qu'il le faut; ils ont mis leurs voitures et harnais en état de travailler en leur faisant subir bien auparavant les réparations nécessaires. Voilà tout le secret de leurs succès.

Enfin, comme très-souvent on ne réussit à sauver un grand nombre de gerbes que par la rapidité du charroyage, les cultivateurs soigneux prennent le cas où ils seraient obligés de fatiguer les chevaux pour éviter une pluie. Dans ce but, ils visitent les chemins

dans lesquels les voitures devront passer; ils les réparent et les aplanissent afin de rendre facile et moins fatigant pour les chevaux, le transport des gerbes. Cette prévoyance, quant à la bonne tenue des chemins, devrait être le fait de tous les cultivateurs, car non-seulement les travaux de charroyage de la moisson se feraient plus facilement, mais aussi tous les autres travaux qui nécessitent l'emploi de voitures; les chevaux aussi se tiendraient en meilleure condition, et que d'accidents n'éviterions-nous pas si les chemins étaient constamment bien entretenus!

Salaire des employés.—Si l'on veut avoir à notre service de bons ouvriers, on ne doit pas être prodigue à leur égard, il faut leur donner un prix raisonnable en suivant autant que possible les habitudes de la localité.

On donne quelquefois pour salaire la semence du grain récolté. Cette habitude est mauvaise et l'on devrait travailler à la faire disparaître, car par cette pratique on payera quelquefois trop cher et assez souvent pas assez. On paye aussi tant l'arpent en argent, et par ce moyen on est assuré de ne payer qu'en proportion de l'ouvrage fait. En troisième lieu, on paye tant par jour; par ce moyen l'ouvrage marche parfois moins vite, mais il est mieux fait. Dans ce dernier cas le maître ou le directeur de la ferme peut exercer une surveillance plus active en se rendant compte des travaux faits par chaque employé, en disposant à chacun sa part de travail dans tel ou tel endroit de la ferme.

Epoque de la moisson des blés.—La moisson des blés doit se faire quand l'intérêt de la culture l'exige. On cultive le blé dans deux buts: 1^o. Pour obtenir des grains de semence; 2^o. Pour se procurer une nourriture recherchée par l'homme.

Les grains de semence ne sont parfaitement bons que lorsqu'ils ont atteint leur entière maturité. Par conséquent, si le cultivateur se propose de récolter des grains de semence il doit attendre que son blé soit bien mûr: ici la nature laissée à elle-même est un guide certain. Quand l'ensemencement naturel des plantes se fait, c'est-à-dire quand les graines s'échappent d'elles-mêmes de la tige pour se répandre sur le sol, c'est lorsqu'elles sont parfaitement mûres. Aussi les plantes provenant de ces graines sont-elles toujours vigoureuses et fortes.

Nous savons tous que les mauvaises herbes ont plus de force que les bonnes herbes, pour la raison qu'elles ont acquis leur parfaite maturité avant de se répandre d'elles-mêmes sur le sol. Ce guide fourni par la nature devrait être adopté par les cultivateurs, et aucune graine de semence ne devrait être récoltée avant sa maturation complète. Cependant, pour éviter les pertes provenant de l'égrenage, ou de l'avance de quelques jours l'époque de la récolte naturelle.

S'agit-il de la moisson des grains pour la nourriture de l'homme ou des animaux, il faut absolument que la récolte se fasse avant la maturité complète. Voici, en quelques mots, les avantages que l'on retire de cette récolte prématurée:

Le grain pèse toujours plus que celui récolté à sa maturité complète. La différence est en moyenne de quatre livres par minot. Un même poids de blé récolté avant d'être mûr donne plus de farine que ce-

lui qui a été récolté mûr. On calcule que trois livres de farine de blé récolté avant sa maturité donne quatre onces de pain de plus que celle du blé qui a été récolté mûr.

Au point de vue des succès de la culture, la récolte du blé avant sa maturité présente encore des avantages. Ainsi pendant le travail de la récolte, il y aura moins de perte par l'égrenage; le grain rendra moins de son mais plus de farine, et cette farine sera plus blanche; puis la paille de meilleure qualité sera plus nourrissante, plus juteuse, plus molle et par conséquent plus propre à l'aliment des animaux; s'il survient des mauvais temps pendant que le grain récolté est étendu sur le sol, on aura moins à craindre la germination du grain.

Il est vrai que cette récolte prématurée présente quelques inconvénients. Ainsi l'on perd un peu parce qu'il y a quelques grains qui sont encore trop mous, puis la récolte met plus de temps à sécher, et si les pluies sont fréquentes on court risque de perdre beaucoup. Enfin, ces grains ne sont pas très recommandables pour la semence; mais pour contrebalancer ces inconvénients, ils possèdent des avantages appréciables, de sorte que nous pouvons conclure comme règle générale que le blé destiné à servir de nourriture doit toujours être récolté avant sa parfaite maturité.—(A suivre.)

Livre de généalogie et Livre d'or de la race bovine canadienne.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le discours prononcé par M. S. Lesage, député ministre de l'agriculture de la Province de Québec, à une réunion des membres de la Société d'industrie laitière de la province de Québec, tenue aux Trois-Rivières le 19 janvier dernier. Ce discours a trait au "Livre de généalogie et Livre d'or de la race bovine canadienne," sanctionné par le Parlement Provincial en 1886.

Monseigneur, M. le Président, Messieurs,

Après le beau discours que nous venons d'entendre, il est un peu décourageant pour ceux qui ne sont pas dans l'habitude de faire des chefs-d'œuvre oratoires, de prendre la parole.

Je ne vous parlerai pas longtemps, parce que je ne viens pas faire un discours; je viens simplement vous entretenir pendant quelques instants d'un fait accompli auquel j'attache, et auquel vous attachez, il n'y a aucun doute, comme moi, la plus grande importance. Je veux parler du Livre de généalogie et du Livre d'or de la race bovine canadienne qui, aujourd'hui, sont un fait rempli. Je tiens ce livre de généalogie dans ma main. Il contient déjà vingt-six entrées; dont dix actuellement faites, et vingt autres en portefeuille qui seront inscrites sans retard.

Messieurs, je vois dans cette création une réponse victorieuse aux objections qui ont été faites à l'encouragement qu'un certain nombre de cultivateurs voulaient donner à la race indigène des animaux de ce pays-ci. Lors de la dernière exposition provinciale qui a eu lieu à Sherbrooke, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur avait eu le bon esprit d'offrir des médailles d'honneur pour les animaux canadiens. L'honorable Commissaire de l'agriculture avait aussi

secondé les vues de Son Excellence en offrant, lui aussi, des prix pour un montant considérable. Grand a été le désappointement de ces messieurs ! et grand surtout a été le mien ! car l'intérêt que je porte aux animaux canadiens date de longtemps. Depuis que j'ai l'honneur d'appartenir au département de l'agriculture, je n'ai cessé de travailler dans ce but, et après avoir rencontré de l'indifférence dans bien des cas, j'ai fini par rencontrer des collaborateurs qui m'ont étonné par le zèle et par le dévouement qu'ils ont témoigné à la cause que j'avais entreprise.

A la dernière session de la législature, la Chambre de Québec a autorisé la création d'un livre de généalogie et vous avez vu par la dernière *Gazette Officielle* que les règlements pour mettre en œuvre cette nouvelle institution ont été passés et adoptés par l'autorité compétente; et enfin, au mois de décembre dernier, l'honorable Commissaire de l'agriculture donnait avis que le livre de généalogie était ouvert. Nous avons cru, messieurs, que cette convention était une excellente occasion pour commencer les entrées dans ce livre de généalogie; et, de fait, c'est ce soir seulement que nous avons commencé à faire les entrées.

Cet événement peut paraître à quelques uns d'une médiocre importance. Eh ! bien, moi, messieurs, j'y attache une importance considérable; parce que c'est la moyen de rendre à la race des animaux indigènes de ce pays-ci une justice tardive et c'est le moyen de faire revivre cette race, car elle n'est pas aussi disparue qu'un grand nombre craignent qu'elle ne le soit. Dans les nombreuses visites que j'ai eu l'occasion de faire dans les différentes parties de la province, j'ai toujours porté attention aux troupeaux qui se trouvaient sur mon chemin, et je n'ai jamais passé dans les campagnes sans rencontrer sur ma route de nombreux animaux qui ont les traits très-caractéristiques, des marques très-distinctes de leur origine.

Messieurs, ce n'est pas une simple fantaisie que ce goût pour les animaux canadiens. Nous savons, par l'histoire, que les animaux de ce pays-ci ont été choisis avec le plus grand soin; et les animaux et les bestiaux qui ont été expédiés au Canada au commencement de cette colonie, c'est-à-dire depuis l'année mil six cent soixante-cinq à l'année mil six cent quatre-vingt ou quatre-vingt-dix, ont été choisis avec beaucoup de soin. C'était à l'époque où le grand roi Louis XIV gouvernait la France, avec ses immortels ministres; c'était à l'époque où il envoyait au Canada des hommes de la taille du Vice-Roi de Tracy, de Talon, de Frontenac. Quand on traite la nouvelle France sous le rapport des hommes avec une pareille largesse, on doit supposer que dans le choix de ce que l'on destinait au Canada, on cherchait ce qu'il y avait de mieux dans le royaume de France, et nous en avons une preuve par la ressemblance que nous pouvons tous constater entre les animaux de la race canadienne et les plus célèbres animaux qui se trouvent en Europe; je veux parler des Jerseys et des Guernesey. Considérez bien ces animaux dans leur taille et leur physionomie, vous rencontrerez un air de famille frappant entre eux et nos animaux bien conservés de race canadienne. En outre de cela, chez tous les animaux qui ont conservé les traits principaux de la race canadienne, vous reconnaîtrez non seulement

des traits de famille avec les Jerseys et les Guernesey, mais des qualités distinctives, des qualités supérieures de ces deux races, c'est-à-dire la richesse en beurre du lait et la permanence du lait chez les vaches; un certain nombre de vaches donnent, lorsque l'herbe est abondante, une plus grande quantité de lait; mais toutes les personnes qui ont suivi de près les habitudes de la vache canadienne s'accordent à dire ceci, et j'ai entendu faire ces remarques dès mon enfance, sans en vouloir convenir que plus tard, lorsque, par des preuves répétées, j'ai été forcé d'accepter ces observations, savoir: que les vaches canadiennes, ces vaches si méprisées pendant un temps, d'un bout de l'année à l'autre, conservent leur faculté lactifère avec une uniformité remarquable. Lorsque les herbes sont abondantes et étendues, les vaches d'une plus grande taille que les vaches canadiennes, donnent une grande abondance de lait, c'est vrai, elles atteignent des quantités surprenantes; la vache canadienne n'atteint pas ces maxima là, en réalité, mais prenez une bonne vache canadienne, suivez-la d'un bout de l'année à l'autre, et vous trouverez qu'en fin de compte, elle vous aura donné, règle générale, une plus grande quantité de beurre que les autres races, proportion gardée de la nourriture qu'elle aura absorbée, parce qu'il est tout naturel qu'une vache qui absorbe une plus grande quantité de nourriture donne une plus grande quantité de produit; mais produit pour produit, je crois qu'il n'est pas possible de nier que la vache indigène soit une productrice plus avantageuse que ses rivales d'autre origine.

Maintenant, j'ai dit qu'il y avait une quantité considérable de ces vaches et que dans les voyages que j'ai faits dans toutes les parties de la province, j'en ai remarqué un très grand nombre dans des districts où on ne s'imaginait pas qu'il en existât autant. Il y en a dans tous les districts, la chose est bien certaine. Monsieur Couture et Monsieur Barnard ont été surpris, hier, dans les visites qu'ils ont faites dans certaines étables, de trouver des types aussi parfaits dans la ville même des Trois-Rivières et dans la banlieue; et, quand on voudra s'en donner la peine, il est certain qu'on en découvrira plus encore. Je ne crains pas d'exagérer en disant qu'il y a au moins le cinquième de toutes les vaches du pays qui appartiennent encore à la race canadienne; alors, un cinquième du nombre total des vaches qu'il y a dans le pays représente au-delà de cent mille têtes. Vous voyez qu'il est encore temps de se préoccuper de la conservation de cette race précieuse et qu'il est encore temps de l'améliorer partout où elle a perdu ses qualités primitives.

A une exposition qui a eu lieu l'été dernier dans le comté de Charlevoix, paroisse de la Baie St Paul, j'ai eu le plaisir de voir une très belle collection d'animaux d'origine canadienne, et dans cette partie du pays où les communications avec le reste de la province sont difficiles, c'est une partie tout à fait isolée, il y a eu peu de croisement avec les animaux étrangers; cependant un certain nombre de reproducteurs de la race Durham et Ayrshire ont été introduits dans quelques-unes de ces paroisses; dans d'autres on pourrait difficilement trouver aucune trace de sang étranger. Eh ! bien, nous avons vu à la Baie St Paul, pour ne pas exagérer, je dirai trois des types les plus par-

faits de la race canadienne; j'ose dire, messieurs, que ces trois vaches auraient pu être exhibées dans n'importe laquelle de nos exhibitions provinciales et attirer plus les regards des connaisseurs qu'aucunes des autres vaches de ma connaissance.

A l'exposition de Sherbrooke, où il a été offert des prix si encourageants pour les animaux de race canadienne, nous avons eu la douleur de voir la race canadienne représentée par un troupeau qui faisait peine à voir; on eut voulu choisir les vaches les plus maigres et les plus mal portantes de toute la province que l'on n'aurait pas mieux réussi. C'est pénible à constater, car des avertissements avaient été donnés, des encouragements avaient été offerts; longtemps à l'avance les journaux en avaient parlé, on avait beaucoup encouragé les cultivateurs qui avaient du bétail canadien à en amener à l'exposition de Sherbrooke. Cependant, personne ne s'étant présenté, un cultivateur d'origine étrangère, un américain demeurant aux environs de Sherbrooke, pour faire une bonne affaire s'est dit: "Je vais aller, moi, dans les paroisses françaises, je choisirai un troupeau de vaches canadiennes que j'exposerai à Sherbrooke." De fait, cet américain a amené quatre vaches et un taureau. On s'est demandé si cela n'avait pas été une mauvaise plaisanterie pour décourager à tout jamais les amateurs de vaches canadiennes de vouloir entreprendre de les mettre en évidence et de rétablir la race. Cependant, je crois que ceux qui ont prétendu cela se trompent et je crois que l'homme était de bonne foi; mais il a eu la main malheureuse dans le choix du troupeau qu'il a amené à l'exposition.

Au point de vue des traits caractéristiques le troupeau avait tout à fait les traits caractéristiques de la race; on ne pouvait trouver aucune trace de sang étranger, mais pour réunir un troupeau aussi uniforme on avait fait des choix désastreux.

Les offres avantageuses qu'a faites le Lieutenant-Gouverneur à l'exposition de Sherbrooke n'ayant pas été acceptées, elles seront renouvelées à la prochaine exposition provinciale, et elles seront renouvelées jusqu'à ce qu'il se rencontre des troupeaux dignes de les recevoir. Je ne doute pas que le département de l'agriculture ne maintienne aussi, du moins il ne dépendra pas de moi qu'il n'en soit ainsi, les récompenses qu'il avait offertes à l'exposition de Sherbrooke. Déjà un bon nombre de cultivateurs du comté de Charlevoix ont pris envers nous l'engagement de préparer de véritables troupeaux canadiens pour les prochaines exhibitions provinciales, et quand vous aurez l'excellence de la race canadienne, quand vous aurez vu des troupeaux semblables à ceux que l'on possède encore dans le comté de Charlevoix, vous vous prendrez à aimer et à vouloir favoriser la race bovine canadienne. Ce n'est pas que je veuille mépriser les autres animaux qui ont été introduits dans ce pays-ci et qu'on a croisés avec la race canadienne; loin de là. Que ceux qui ont faits des croisements avec la race Ayrshire et la race Durham poursuivent ces croisements jusqu'à ce qu'ils aient atteint le perfectionnement de ces deux races.

L'avantage principal qui doit résulter de l'encouragement que nous voudrions voir donner à l'élevage des animaux canadiens est celui-ci: C'est qu'il existe encore un nombre considérable d'animaux de cette

race entre les mains de cultivateurs qui n'ont pas, pour la plupart, les moyens de faire des croisements dispendieux qui ont été faits dans des districts plus favorisés de la province, et il importe que ces gens-là continuent l'élevage tel qu'ils l'ont commencé en le perfectionnant, bien entendu. Par une sélection intelligente, ils arriveront à former des troupeaux que vous leur envierez et que vous irez leur acheter à des prix très rémunérateurs pour eux.

Ce que je disais de la race bovine peut se dire également de la race chevaline. Nous avons trouvé dans le comté de Charlevoix nombre de juments et d'étalons ayant toutes les qualités distinctives de la race canadienne. Il serait possible dans ce district-là de retrouver le noyau de la race chevaline qu'il serait important de répandre dans le reste de la province, afin de tâcher de ressusciter cette race d'excellents chevaux qui menace de disparaître complètement.

La législature avait voté à la dernière session une somme de six mille piastres pour la création d'un haras. Jusqu'à présent, il ne s'est encore présenté aucune compagnie offrant les garanties pour qu'on lui confie l'exécution de ce projet. Le Commissaire de l'agriculture a beaucoup à cœur ce projet et j'espère qu'il se réalisera.

Messieurs, je ne saurais trop féliciter sur le succès de cette réunion; je ne saurais trop la féliciter du fait qu'elle est encouragée par la présence de tous les hommes éminents qui ont bien voulu prêter l'éclat de leur concours à cette réunion, et je suis heureux de voir particulièrement que l'inauguration du livre de généalogie ait été faite sous des circonstances aussi heureuses. Cela me fait augurer du bien pour l'avenir et j'espère que je ne serai pas déçu dans mes espérances.

Poulailler.

Précautions à prendre pour engraisser les volailles et leur préparation pour la cuisine.—Afin d'obtenir un beau poids et une blancheur éclatante des volailles que l'on destine pour le marché ou la cuisine, il faut, dans les derniers jours de l'engraissement des volailles pour la vente ou l'usage de la famille, faire les pâtées de la volaille avec de la farine et des grains de l'année précédente, y mêler un tiers d'once de sel de cuisine par pintes d'eau, et faire entrer dans les pâtées quelques grains de gravier gros comme des grains de blé, pour faciliter la digestion de l'aliment, trois ou quatre graviers par bouteille.

Il ne faut surtout donner à la volaille qu'un léger repas, douze heures au moins avant de la tuer. Le pâtis (jabot) et les intestins sont alors vides de nourriture; or, lorsque la saignée est faite dans ces conditions, on évite une fermentation acide qui amènerait une décomposition et empêcherait la conservation et la facilité du transport des volailles destinées au marché.

Il est d'une égale importance de ne pas arracher une plume à la volaille avant qu'elle ait été complètement saignée. En effet, dans le premier moment d'agonie, et lorsque le sang est encore en circulation, si vous ôtez une plume, la vésicule qui renferme sa racine s'engorge tout aussitôt et la peau se macule; de là ces rougeurs extérieures qui font mauvais effet,

Nous insistons sur ce point, que la volaille tuée au moment de la digestion ne peut guère se conserver plus de huit jours.

Si les indications que nous venons de donner sont suivies, la volaille pourra se conserver quinze jours par un temps doux et pluvieux, et près de trois semaines par les temps froids et secs.

Enfin, on évitera de la sorte la disgracieuse opération de percer le jabot pour en extraire le manger fraîchement ingéré. On permettra surtout à la cuisinière de vider la volaille sans avoir à la rompre en partie.

Faites bouillir votre volaille préparée tel qu'indiqué ci-dessus; mettez la pour cela dans un consommé fait à l'avance, mais mettez-la à froid. Vous la laisserez cuire à petit feu et à point; en la retirant de la bouilloire vous la saupoudrez de gros sel écrasé, et alors vous mangerez tout chaud le meilleur plat possible.

Choses et autres.

Expositions agricoles et industrielles dans la Puissance du Canada.—En même temps que se tient l'Exposition agricole et industrielle de la Province de Québec, a lieu l'Exposition industrielle de Toronto, dans la ville même de Toronto. Cette dernière exposition ouverte lundi le 5 septembre ne se terminera cependant que le 17 septembre.

Samedi, le 10 septembre tous les départements de cette Exposition dans lesquels seront exposés des objets d'industrie, seront ouverts, depuis 8 hrs du matin jusqu'à 9 hrs., du soir, et 200 lampes électriques éclaireront les terrains durant la soirée.

Le 12 septembre, il y aura ascension en ballon, et grande illumination de tous les terrains durant la soirée.

Les citoyens allemands d'Ontario ayant manifesté l'intention de faire une grande démonstration, le comité d'organisation s'est rendu à leurs désirs en leur consacrant la journée du mardi, 13, durant laquelle il y aura courses et musique.

Mercredi, 15 septembre, sera la journée de gala pour tous les cultivateurs. Durant la matinée il y aura une parade de tous les chevaux canadiens.

La journée des visiteurs américains sera celle du jeudi, le 15, durant laquelle il y aura concours entre les dames, pour conduire les chevaux.

La journée du vendredi, 16, sera consacrée à faire la revue des chevaux et des animaux exposés. Ce soir là toutes les bâtisses seront ouvertes jusqu'à dix heures du soir; il y aura concert donné par la fanfare des grenadiers de la reine.

Enfin samedi, le 17, les exposants et leurs assistants seuls seront admis sur le terrain. A 7 a. m. l'exposition sera considérée close, et après cette heure les exposants pourront transporter leurs effets.

L'Exposition Provinciale d'Ottawa, sera ouverte à Ottawa depuis lundi le 19 septembre jusqu'à samedi 24 septembre.

L'Exposition de l'Ouest à London, dans la Province Ontario, sera ouverte depuis le 13 septembre jusqu'à samedi, le 24 septembre.

— La troisième exposition annuelle de "L'Association agricole des Cantons de l'Est" aura lieu à Sherbrooke, du 13 au 16 septembre courant.

La haute renommée que cette exposition s'est acquise, les années dernières, sera intégralement maintenue cette année.

Des arrangements ont été faits pour que des représentations toute nouvelles et spéciales aient lieu chaque jour de spectacle, comprenant courses sur le splendide hippodrome de l'Association, exhibitions d'équitation par Dames et Messieurs, jeux de funambules, ascension en ballon, etc.

L'exposition sera complète dans tous ses départements le matin du premier jour, mais l'ouverture solennelle par lord Landsdown, gouverneur-général du Canada aura lieu le mercredi, 14 septembre, à 2 h. p. m.

Les entrées pour le bétail doivent être faites le ou avant le 31 août, et dans tous les autres départements le ou avant le 7 septembre.

Les prix de passage pour les visiteurs et les animaux ou objets qui devront être mis à l'exposition ont été réduits sur tous les chemins de fer.

Pour les autres détails de l'Exposition agricole et industrielle de Sherbrooke, s'adresser à W. B. Ives, président, ou à R. H. Tylee, secrétaire-trésorier, à Sherbrooke.

Effet de l'eau bouillante sur la porcelaine.—Si l'on verse de l'eau bouillante dans un vase de verre ou de porcelaine, le vase se brise; pourquoi? Parce que la partie du vase sur laquelle tombe le premier jet d'eau se dilate brusquement, et presse violemment sur les autres parties, qui, ne pouvant se dilater assez promptement, se brisent sous l'action de la partie chauffée qui les presse. Cela est si vrai que si l'on chauffe graduellement le vase de terre et de porcelaine, on peut ensuite y verser de l'eau bouillante sans qu'il se brise.

Dilatation du lait.—Le lait que l'on fait bouillir déborde du vase bien plus facilement que l'eau, et peut arriver au double et plus de son volume primitif; pourquoi?—Parce que, à mesure que le lait se dilate, les parties solides qu'il contient montent à la surface; il en résulte une sorte de peau qui empêche la vapeur de s'échapper, et cette vapeur se dilatant de plus en plus, finit par pousser hors du vase la peau qui s'était formée sur le lait.

Jouissez de la vie.

Quel admirable monde que celui où nous vivons. La nature nous donne la grandeur des montagnes, les vallons et les océans, et mille sources de jouissance. Nous ne pouvons rien désirer de mieux quand nous sommes en santé parfaite. Mais combien de fois la plupart se sont-ils découragés, affaiblis et harassés par la maladie, quand il n'y a aucune occasion pour ce sentiment, comme tous ceux qui souffrent de cet état peuvent s'en procurer la preuve, avec la *Fleur d'août de Green* qui les débarrassera de tout malaise, et les mettra comme s'ils venaient de naître.

La dyspepsie et la maladie du foie sont les causes directes de soixante-quinze par cent des maladies comme les affections bilieuses, l'indigestion, le mal de tête, la constipation, la prostration nerveuse, les vertiges, la palpitation du cœur, et autre décourageants symptômes. Trois doses de *Fleur d'août* en démontreront les merveilleux effets. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Essayez.

RECETTES

Vin de prunes.

Prenez des prunes de damas bien mûres, la quantité que vous voudrez; mettez-les dans une bassino, sur un feu suffisant pour les faire crever et en faire exuder le suc; versez dans des terrines et laissez refroidir; mettez de nouveau sur le feu, et agissez de la même manière, vous réitérerez cette manipulation trois fois, afin d'obtenir un suc plus sucré et plus concentré. Passez alors le suc, mettez le marc à la presse, réunissez les liqueurs et sur chaque pinte de ce suc, ajoutez quatre onces de sucre. Portez ce mélange dans un lieu dont la température soit de quinze à dix-huit degrés Reaumur; faites fermenter le temps suffisant, après quoi laissez reposer, tirez à clair et mettez en bouteilles.

Vin de raisin.

Ecrasez les raisins sans écraser le pépins, exprimez le jus et passez-le dans un tamis, mettez sur le marc une petite quantité d'eau, laissez-le reposer vingt-quatre heures et exprimez-en tout le jus qui adhère encore; après cela, à chaque pinte, ajoutez cinq onces de sucre, laissez fermenter la liqueur. Lorsque la fermentation aura presque cessé, soutirez la liqueur, rincez le tonneau, et, à chaque pinte de liquide, ajoutez une once de sucre, remettez dans le tonneau, bondez-le pendant six semaines ou environ; après ce temps, il sera bon à mettre en bouteilles.

Bière économique.

Prenez une poignée de houblon; une chopine d'orge mondée; une livre de sucre brut.

Faites bouillir le tout dans un gallon d'eau durant une demi-heure. Retirez du feu et ajoutez une légère quantité de

levure de boulanger, ajoutez deux gallons et demi d'eau; laissez fermenter durant quatre jours et mettez en bouteilles bien bouchées.

On peut ajouter à cette boisson un peu de caramel pour lui donner la couleur de la bière ordinaire.

Si cette boisson est faite en hiver, on fera chauffer l'eau avant de la mettre dans une cruche avec les divers ingrédients pour les laisser fermenter. Si c'est en été, on ne la chauffera point.



Avis aux Contracteurs.

CANAL DU ZAULT SAINTE MARIE.

Les Contracteurs ayant l'intention de soumissionner pour les travaux de construction du Canal qui doit être établi sur le côté Canadien de la Rivière Sainte Marie, sont par le présent informés que des soumissions seront reçues dans les cours de janvier prochain, et que le temps le plus favorable pour visiter cet endroit sera depuis le temps actuel et les premiers jours du mois de novembre prochain.

Quand les plans, spécifications, et autres documents seront préparés, avis en sera donné et les Contracteurs auront l'occasion de les examiner; ils recevront en même temps des blancs de soumission, etc.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 24 août 1887

8 Septembre 1887.—3

A vendre à St-François de Montmagny.

Le soussigné offre en vente une magnifique terre de deux arpents de large sur quarante de profondeur, fossés et clôtures en bon ordre, bâtisses des mieux finies consistant en deux maisons et deux granges: l'une ayant un fournil et laiterie (laiterie en pierre). Un jardin fruitier est adjacent à la maison. Le tout situé à douze arpents de l'église, et à un mil de la station du chemin de fer Intercolonial. Site très pittoresque. Le soussigné pourra aussi vendre toutes espèces d'animaux, instruments d'agriculture et récolte en général. Conditions très faciles. S'adresser à

ADOLPHE BONNEAU,
St François de Montmagny.

Le 8 septembre 1887.—1

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Kamouraska. } COUR SUPÉRIEURE.
No. 893.

DAME HELCIA ROY, épouse commune en biens de Clément Phaucas dit Raymond, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame du Lac, et maintenant de Salmon Falls, dans le New-Hampshire, l'un des Etats-Unis d'Amérique, dûment autorisé à ester en justice,

Demanderesse,

vs.

CLÉMENT PHAUCAS dit RAYMOND, ci-devant cultivateur, de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac, et maintenant dans le Montana, aux Etats-Unis de l'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois,

Fraserville, le 23 mars 1887.

PELLETIER & PERRAULT,
P. C. S.

Vraie copie

ALF. DIONNE, Procureur de la Demanderesse.
7 avril 1887.—2

GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE

DES

Produits de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Horticulture et des Pêcheries.

SE TIENDRA EN LA

CITÉ DE QUEBEC

DU

5 au 9 SEPTEMBRE

PROCHAIN

\$25,000 OFFERTES EN PRIX

Fromagerie et Beurrerie en opération sur le terrain de l'Exposition.

Amusements et récréations de toutes sortes.

Des excursions et le transport des effets, produits agricoles, etc., se feront à des prix très réduits.

Les entrées pour les animaux seront fermées le 29 Août et pour tout le reste le 3 Septembre.

On obtiendra les informations désirables en s'adressant au Secrétaire à Québec, ou à M. S. C. STEVENSON, No 76, rue Saint-Gabriel, Montréal.

GEO. LECLERE,
Secrétaire, à Québec.
4 août 1887.

H.-G. JOLY,
Président.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

BETAIL A VENDRE,

JERSEY-CANADIEN.

DEUX TAUREAUX JERSEY,

pur-sang, cinq ans, très beaux reproducteurs.

TAUREAUX ET GENISSES DE L'AN DERNIER.

VEAUX DU PRINTEMPS,

TAUREAUX ET GENISSES.

Cochons Yorkchires.

S'adresser à

J. ISRAEL TARTE,

Québec,

Ou N. TARTE,

Rivière-au-Pin, P. Q.

23 juin 1887.